Master STAPS

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028891

HAL Id: hceres-02028891

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028891

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master STAPS

Aix-Marseille Université (déposant)
Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
Université de Montpellier
Université de Toulon
Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)
Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Université de Montpellier, Université de Toulon, Université de Nice Sophia Antipolis.

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) « grand sud » associe, sous la forme d'une co-habilitation, cinq universités du sud de la France (Aix-Marseille Université, l'Université de Montpellier, l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, l'Université de Toulon et l'Université Nice Sophia Antipolis). Il est composé de six spécialités et quatorze parcours.

L'objet commun à toutes les spécialités est le corps en mouvement et ses déclinaisons culturelles (techniques et technologies appliquées au corps et à la santé, loisirs, tourismes et pratiques sportives). Les objectifs professionnels résident dans l'approfondissement de la connaissance des objets économiques, des publics et des savoirs professionnels propres à chacune des spécialités. L'objectif général est de doter les étudiants d'une triple compétence scientifique, technologique et professionnelle. La compétence essentielle attendue réside, à partir d'une démarche scientifique maitrisée, dans la capacité de description, d'analyse et dans la compréhension de situations concrètes. La mention est principalement ouverte en formation initiale mais accueille également un public professionnel en formation continue et des sportifs de haut niveau en reconversion professionnelle ou non.

Analyse

Objectifs
Le master STAPS 'Grand Sud » a pour objectif général de former les étudiants à la connaissance du corps en mouvement et ses déclinaisons culturelles (techniques, technologies, loisirs, pratiques sportives). Les objectifs sont clairement présentés ainsi que les débouchés (en termes de secteurs professionnels). Le master a pour objectif de permettre la poursuite d'études dans le domaine de la recherche et le secteur de la Recherche et Développement mais aussi une professionnalisation dans les domaines de la santé, des loisirs, du tourisme, du sport et des services. En revanche les métiers ne sont pas clairement indiqués. La mention est principalement ouverte en formation initiale mais accueille également un public professionnel en formation continue et des sportifs de haut niveau en reconversion professionnelle ou non. Ce master permet de répondre aux besoins croissants de la région avec notamment l'essor de la silver économie (e.g. parcours *Gestion de la santé par l'activité physique pour les personnes âgées*) mais également le développement de structures de recherche. Ce master développe donc une approche pluridisciplinaires déclinée en sept spécialités (1 spécialité *Recherche* et six spécialités professionnelle) qui répondent chacune à un besoin spécifique de l'environnement socio-économique régional.

Organisation

Le master STAPS associe, sous la forme d'une co-habilitation, cinq universités du sud de la France (Aix-Marseille Université, l'Université de Montpellier, l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, l'Université de Toulon et l'Université Nice Sophia Antipolis).
Ces différentes co-habilitations semblent pertinentes mais rendent la gestion de l'ensemble relativement complexe ainsi qu'une harmonisation perfectible.
Le master mention STAPS « Grand Sud » est composé de six spécialités et quatorze parcours (hors parcours métiers de l'enseignement et de la formation en éducation physique et sportive (MEEF-EPS)) :
- La spécialité *Sciences du mouvement humain* (SMH) fait l'objet d'un enseignement commun aux différents sites.
- La spécialité *Management des organisations et des services sportifs* (MOSS) comporte deux parcours : *Management des organisations sportives* (Marseille) et *Management des services de tourisme sportif* (Montpellier et Nice).
- La spécialité *Ingénierie et érgonomie du mouvement humain* (IEMH) à Marseille.
- La spécialité *Bio-ingénierie des tissus et Implants* (BTI) à Marseille.
- La spécialité *Activités physiques pour la santé* (APS) comprend cinq parcours : *Prévention des troubles de l'adaptation et du comportement alimentaire* (Marseille), Réhabilitation en *Activités physiques adaptées* (Montpellier ; Avignon en cours d'intégration), *Prévention et éducation pour la santé par l'activité physique* (Montpellier), *Gestion de la santé par l'activité physique pour les personnes agées* (Montpellier) et *Nutrition, Activité physique, Prévention, Education, Santé* (Nice).
- La spécialité *Sciences et techniques du coaching sportif* (STCS) propose deux parcours : *Préparation physique et réathlétisation* (Montpellier et Nice) et *Préparation psychologique et coaching* (Montpellier).
Les enseignements dispensés semblent cohérents par rapport aux objectifs visés.
Le cursus est organisé autour d'un tronc commun en première année de master (M1) (base d'exigence fondamentale) qui apparait clair et bien structuré. Chaque site semble mettre en place son M1 sur la base d'une structuration de maquette commune. Le dossier ne permet pas de savoir s'il y a des mutualisations d'enseignements. Les enseignements professionnels proposés par l'université de Toulon concernent uniquement la première année de master, avec les spécialités STCS et APS.
Cette structuration, quoique complexe, reste néanmoins lisible pour les étudiants et les professionnels ; elle présente également l'avantage d'une structuration à l'échelle inter-régionale et est donc pertinente avec les objectifs scientifiques et professionnels. En revanche cette structuration ne laisse pas entrevoir de spécialisation progressive et ne permet pas de bien comprendre comment la mutualisation inter-sites est faite. Les spécialités sont complémentaires mais à priori indépendantes les unes des autres.

Positionnement dans l'environnement

Le master STAPS « Grand Sud » a un positionnement stratégique dans l'environnement socio-économique régional (e.g. pôle de compétitivité EUROBIOMED, développement croissant des partenaires incluant des structures publiques et privées) mais peut également s'appuyer sur des plateformes de recherche et des plateformes technologiques de pointe (e.g. Technosport, euromev…). Il offre une structuration des formations en lien avec les sciences du sport et des activités physiques et sportives sur un vaste spectre : nutrition, coaching, management, éducation, bio-ingénierie (tissus et implants…). L'environnement scientifique, économique et industriel du master est donc extrêmement riche. Le souhait manifesté par les responsables d'intégrer de nouveaux partenaires traduit la volonté de poursuivre des collaborations fructueuses et d'ancrer davantage la formation dans le monde socio-économique. Globalement l'offre présentée est cohérente au niveau régional et présente certaines spécificités intéressantes au niveau national (BTI, IEMH...). Le master STAPS « Grand Sud » propose ainsi une offre relativement exhaustive répondant aux attentes de l'environnement socio-économique régional (Décathlon et ses filiales, cabinets d'ergonomie, IFFSTAR…).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs du milieu académique, couvrant un vaste spectre de disciplines (e.g. droit public, santé, traitement du signal…) mais également de nombreux acteurs extérieurs couvrant un large éventail de secteurs socio-économiques. La part des interventions relatives aux deux catégories d'intervenants est bien équilibrée. Les intervenants extérieurs interviennent aussi bien dans des Unités d'Enseignement (UEs) concernant le cœur de métier que dans celles développant les compétences transverses des étudiants. Le cursus peut s'appuyer sur un nombre conséquent de professeurs des universités. La complémentarité entre enseignants universitaires et professionnels est à souligner. Le nombre de professionnels varie selon les sites. Il y en a par exemple une vingtaine à Marseille pour un volume horaire d'enseignement de 378 heures. L'équipe pédagogique semble donc bien répondre aux objectifs de la mention. Toutefois les informations fournies ne permettent pas de clairement identifier l'implication des différents acteurs dans chacune des spécialités.
Le management de l'équipe pédagogique se fait à trois échelons :1- le premier échelon est le Conseil de master qui réunit les responsables de la spécialité SMH (la seule spécialité commune à l'ensemble des sites) et des responsables de sites ; 2- le second échelon est le Conseil élargi qui reprend le Conseil de master et inclut les responsables de spécialité et de parcours ; 3- le dernier échelon est le conseil de master recherche qui réunit des titulaires du diplôme d'habilitation à diriger des recherches (HDR). Il est difficile de comprendre pourquoi cette restriction a lieu alors même

que des porteurs de spécialité à finalité recherche ne sont pas titulaires de la HDR. Le document ne permet pas non plus de bien distinguer les limites d'intervention de ces différents échelons. Compte tenu de l'ancrage très fort avec l'environnement socio-économique, on s'étonne de l'absence d'intervenants extérieurs dans le conseil pédagogique et on s'interroge sur la structuration de l'équipe avec la fermeture annoncée de la spécialité SMH qui semble être le ciment de la mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master est proposé aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. Le document ne permet pas d'évaluer la part relative des deux populations. Bien que la majorité de l'effectif semble provenir de la licence STAPS, une ouverture est constatée au niveau des professionnels de la santé mais également des étudiants issus des autres licences et/ou provenant d'autres universités ; néanmoins il n'est pas possible de chiffrer cette part. En intégrant les étudiants du MEEF-EPS à l'ESPE, les effectifs globaux apparaissent relativement constants sur le contrat, avec une moyenne de 485 étudiants en première année de master (M1) et 290 en deuxième année de master (M2). Le recrutement en M1 semble assez diversifié en termes de région d'origine et de cursus de formation des étudiants, notamment pour les spécialités IEMH et MOSS. Les effectifs par spécialités et parcours ne sont pas fournis.
Seuls 36 à 48 % des étudiants de M1 poursuivent en M2. Le faible nombre de diplômés de ce M1 admis en M2 pose question. Un autre point est la volonté affichée de vouloir conserver des promotions de tailles raisonnées ; or les effectifs maximaux par spécialité que peut absorber la mention sans altérer son fonctionnement ne sont pas renseignés. Compte tenu du développement des bio-ingénieries, une croissance des effectifs dans cette discipline est attendue.
Les éléments du dossier ne permettent pas de connaitre les taux de réussite globaux ou par spécialité.
L'insertion professionnelle calculée à partir de données de l'enquête locale (Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) de l'AMU) est tout à fait satisfaisante avec un taux supérieur à 90 % à 30 mois, principalement dans des emplois de niveau cadre et profession intermédiaire. Le document ne permet pas néanmoins de connaitre le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas en M2 (plus de 50 % des inscrits en M1). La poursuite en doctorat est relativement modeste par rapport aux effectifs de M2 et concerne entre huit et onze étudiants chaque année.

Place de la recherche

Le master mention STAPS « Grand Sud » présente un très fort adossement à la recherche dans l'ensemble de son offre. L'adossement privilégie principalement les collaborations avec des unités mixtes du CNRS et de l'INSERM (28 laboratoires de recherche au total + une Chaire Société, Sport et Management)) dont de nombreux enseignants sont issus mais également les collaborations avec les départements recherche et développement des acteurs socio-économiques.
Il semble exister une forte volonté d'adosser l'ensemble des formations à la recherche et de former les étudiants par la recherche (y compris les parcours à orientation professionnelle). Cependant aucun dispositif de formation par la recherche n'est présenté.

Place de la professionnalisation

Les compétences professionnelles ne sont pas clairement explicitées dans le document et les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) proposées ne couvrent pas l'ensemble du spectre de la formation. En effet, les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles ne sont pas décrits de façon détaillée et uniforme selon les parcours. Ceci laisse penser que les différents parcours sont gérés sur ce point de façon autonome et peuvent présenter ainsi un manque d'homogénéité. Une mise en situation (stage, projet…) est néanmoins proposée dans l'ensemble des spécialités pour confronter le futur diplômé à la réalité du terrain. Une réflexion à l'échelle du périmètre du master permettrait très certainement d'identifier des compétences transverses communes à l'ensemble des spécialités. Celles-ci pourraient notamment reprendre les compétences clés relevées par le suivi des étudiants qui indiquent que les compétences requises dans le premier emploi sont prioritairement des compétences transverses (e.g. prendre des initiatives, travailler en équipe, faire une analyse critique…). Néanmoins le point positif reste le fort ancrage avec l'environnement socio-économique qui se traduit par un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant et des offres de stage.

Place des projets et des stages

Les modalités et les objectifs des stages varient selon le parcours et l'année de master. Le document ne permet pas d'évaluer si l'ensemble des spécialités propose un stage en master M1. La durée du stage de M2 varie entre 300 et 480 heures. Il peut être réalisé soit en continu soit en discontinu. Les modalités semblent adaptées aux spécificités des parcours et des possibilités de suivi. Tous les stages font l'objet d'une convention tripartite. D'une manière générale, l'étudiant doit mener à bien un projet, acquérir les capacités professionnelles requises pour les métiers visés (connaissances et compétences, aptitudes, approche scientifique, savoir-faire pluridisciplinaires) qu'ils pourront transposer lors de leur intégration au milieu socio-économique. Le stage de M2 est systématiquement finalisé par un rapport et une soutenance (jury constitué d'experts, d'universitaires et de professionnels). Les stagiaires bénéficient d'un suivi par un enseignant référent dans l'équipe pédagogique mais également d'un maitre de stage désigné dans la

structure d'accueil. Le document ne permet pas non plus d'apprécier si la recherche de stage est à l'initiative de l'étudiant ou si elle est organisée par le parcours. Les étudiants (notamment ceux de la spécialité IEMH) ont la possibilité de réaliser leur stage dans de grandes entreprises (Airbus, PSA, Renault, Décathlon, Safran, Michelin), mais aussi au centre de recherche de Nike-Golf à Fort Worth aux USA ou encore, sous couvert de la chaire société sport et management (parcours MOS), sur une commande issue d'entreprises et organisations partenaires. Ceci constitue un point fort de cette spécialité et de la mention de master.
Les difficultés rencontrées par les étudiants dans le cadre de leur stage varient selon les sites. Concernant le parcours MOS, l'une des limites réside dans les possibilités de mobilité géographique des étudiants (écosystème à dimension régional). A Marseille, contrairement à Nice, les terrains de stage sont parfois difficiles à trouver (structures professionnelles peu nombreuses dans certains domaines, obligation de gratifier les étudiants en master 2). Sur l'Université de Toulon, les stages réalisés par les étudiants de M1 se sont principalement déroulés dans les laboratoires de recherche adossés au master Grand Sud ou à l'Université de Toulon. Le document ne permet pas d'apprécier si les étudiants bénéficient d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Les enseignements ne font pas non plus état d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation ou enseignements permettant de connaitre les outils pour appréhender le marché de l'emploi dans un secteur.

Place de l'international

La place de l'international semble relativement limitée. En effet le programme des différentes spécialités ne laisse pas entrevoir systématiquement d'aide à la maitrise d'une langue étrangère. Ceci est un point faible du dossier. Les mobilités European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS)/ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crepuq) semblent rester encore très marginales à l'échelle de la mention (< 5 %). Les étudiants étrangers sont recrutés essentiellement via le portail Campus France mais ils présentent des difficultés d'adaptation. La formation ne semble pas encore attractive à l'échelle internationale. Compte tenu de l'ancrage dans le paysage socio-économique et le dynamisme de la région via le développement de pôle de compétitivité (e.g. EUROBIOMED), une chaire internationale pourrait être demandée.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Peu d'informations sont données concernant le recrutement au niveau de la première année de master hormis la spécialité BTI qui offre un large portail de recrutement avec cours de remise à niveau dans des UEs disciplinaires. La sélection se fait essentiellement au niveau du master 2 en s'appuyant sur les résultats académiques de l'étudiant mais en laissant également une part importante à sa motivation (lettre de motivation, entretien).
Le document ne permet pas d'évaluer s'il y a une réflexion à l'échelle de la mention. Les modalités de recrutement sont détaillées par spécialités, suggérant un fonctionnement différent. Il n'y a pas d'information permettant d'identifier des outils d'aide à la réussite en M1 alors que le taux d'échec pour l'admission en M2 est relativement élevé (> 50 %). Ceci est un point faible du cursus. Il est regrettable qu'il n'existe pas de passerelle entre les spécialités de la mention de master.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement diffèrent selon les spécialités. De manière générale, elles sont adaptées aux finalités professionnelle et recherche du diplôme en permettant notamment l'accès à des équipements pratiques de haut niveau. Les enseignements sont dispensés en formation initiale et continue. Certains enseignements sont réalisés en non présentiel, notamment pour la spécialité STCS. D'autres spécialités (e.g. MOS) sont plus particulièrement adaptées à l'intégration d'étudiants sportifs de haut niveau ou salariés, ou bien à la formation en alternance ou continue (e.g. APAS et STCS). Dans la spécialité IEMH les étudiants ont accès aux salles d'expérimentation (ISM ou Technosport) ainsi qu'aux matériels pédagogiques d'instrumentation et d'analyse du mouvement (caméras VICON, plateformes de forces, capteurs EMG). Une salle informatique équipée de l'ensemble des logiciels utilisés par les industriels partenaires et le laboratoire ISM (Matlab, LabVIEW, Solidworks) leur est dédiée. Ceci est un point fort de la mention de master. Plusieurs enseignements sont assurés en Anglais.
Globalement, les composantes souhaitent faciliter l'accès des enseignements au numérique. Les supports de cours sont disponibles sur les plateformes mises à disposition par les universités (Ametice, Moodle). Il n'est pas précisé combien de cours sont réellement disponibles ainsi que leur format. Les composantes mettent généralement à disposition des étudiants des salles équipées (le nombre de salles ou de postes informatiques n'est pas précisé). Enfin, des enseignements sont mis en place pour favoriser la maîtrise de savoirs faire du monde numérique (supports de conception et communication de projet).
Les procédures mises en place concernant les Validations est acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas exposées.
Le dossier donne peu d'indication concernant la politique d'enseignement des langues étrangères (elle ne semble pas homogène selon les sites). La maquette indique uniquement un volume horaire d'anglais de 20 heures de travaux dirigés (TD) en master 1. Ce volume parait faible.

Evaluation des étudiants
Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas clairement exposées mais ne semblent pas être les mêmes pour tous les sites. Ceci interroge sur la mise en œuvre d'une formation commune, homogène et coordonnée. Le document ne fait pas mention d'un jury à l'échelle de la mention, hormis le jury pour la finalité recherche (conseil master recherche). Il semblerait que chacune des spécialités/parcours fonctionne indépendamment les unes des autres. En effet, la constitution même du jury varie d'une spécialité/parcours à l'autre. Ceci se justifie par la finalité différente (professionnelle/recherche) mais une harmonisation à l'échelle de la mention serait pertinente.
Suivi de l'acquisition de compétences
Aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences n'est proposé. Il n'existe pas de portefeuille de compétences, d'annexe descriptive du diplôme ni de livret d'apprentissage permettant de valider les compétences transversales acquises. Ceci constitue un point faible. L'acquisition des compétences est jugée satisfaisante uniquement au regard du taux d'insertion professionnelle. Dans le cadre du suivi des diplômés par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) à Marseille, une auto-évaluation des diplômés est néanmoins réalisée concernant l'adéquation des compétences acquises pendant la formation et celles nécessaires dans l'occupation des postes. Le document ne permet pas d'évaluer le taux de réponse à ce questionnaire et il est difficile de juger sa représentativité à l'échelle de la promotion.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés en situation d'emploi ou de recherche d'emploi est organisé par l'OVE à Marseille et par un observatoire du Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) à Montpellier. Les enquêtes donnent également des indications sur la relation entre la formation reçue et l'emploi trouvé, et sur l'évaluation par les étudiants des compétences acquises au cours de la formation et celles qu'ils jugent importantes dans l'emploi occupé. Il est fortement regrettable que les résultats de ces enquêtes ne soient pas fournis et analysés. Le document ne permet pas d'apprécier la fréquence et la durée totale du suivi des anciens diplômés. Ceci interroge fortement sur les modalités de gestion et de pilotage de la formation sans disposer des éléments nécessaires. Des initiatives (réseau d'anciens, annuaire d'anciens) sont proposées mais ne détaillent pas dans quelle mesure elles permettront un suivi précis des étudiants. Il n'y a pas d'information concernant d'éventuelles enquêtes complémentaires réalisées en interne par les équipes pédagogiques.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il existe une grande disparité au niveau des spécialités en termes de conseil de perfectionnement. Il est absent dans certaines spécialités et remplacé par une réunion d'harmonisation des contenus ; dans d'autres spécialités, il intègre l'ensemble des acteurs (étudiants, administratif, enseignants, intervenants extérieurs…). D'autres conseils encore n'incluent pas les étudiants. On s'interroge sur l'absence de conseil de perfectionnement à l'échelon du master.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'adossement à la recherche est important, aussi bien qualitativement que quantitativement.
- La mention offre une grande variété de spécialités et un choix conséquent pour les étudiants.
- La mention peut s'appuyer sur des Plateformes technologiques de pointe.
- L'Insertion professionnelle est plutôt bonne.

Points faibles :

- Il existe un manque d'homogénéisation des pratiques sur les différents sites, qui affecte notamment les possibilités de mutualisation et les passerelles entre les spécialités.
- Le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants et le suivi des diplômés sont inexistants ou très limités. Cela affecte le pilotage de la mention de master qui s'avère complexe et relativement indépendant sur chaque site.
- Le dispositif d'aide à la réussite est inexistant ou trop réduit.

Avis global et recommandations :

Le master STAPS « Grand Sud » est une formation fédératrice puisqu'elle a permis la structuration à l'échelle régionale d'une offre de formation offrant un vaste éventail de débouchés. Il est bien implanté dans son écosystème. Une plus grande homogénéisation des pratiques augmenterait la cohérence d'ensemble. Au vue des informations lacunaires du dossier, Il serait judicieux d'améliorer la gouvernance de ce master au premier échelon (périmètre de la mention) afin d'éviter l'éclatement en plusieurs mentions et s'assurer qu'il n'y a pas de différences inter-spécialités ou inter-sites trop importantes. Cette gouvernance renforcée permettrait d'améliorer la coordination et la cohérence d'ensemble et favoriserait la mutualisation des enseignements, les passerelles entre les spécialités et le suivi des étudiants du L3 au M2. Il conviendrait enfin d'amplifier l'ouverture de la formation à l'international.

Observations de l’établissement

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Evaluation des Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

N° du rapport HCERES : 419417

Intitulé de la formation : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse

Analyse	
Organisation	L'offre de formation évaluée se présentait comme une mention co-habilitée comprenant plusieurs spécialités différemment déclinées selon les sites. Cela ne donnait pas une vision toujours claire de l'organisation pédagogique du diplôme. Dans le cadre de la nouvelle offre, la possibilité de transformer plusieurs des spécialités en nouvelles mentions (texte 2014) qui elles-mêmes peuvent faire le choix ou non d'une co-accréditation devraient faciliter davantage de lisibilité dans la nouvelle offre.
Equipe pédagogique	Le tableau n° 2, en annexe, répertorie l'origine institutionnelle de chaque intervenant et le nombre d'heures d'intervention réalisé dans chaque formation. Le management à différents échelons de l'équipe pédagogique s'expliquait par la distance (400 kms) entre Montpellier et Nice ; les réunions à effectifs réduits, basées toutefois sur le principe de la représentation de toutes les composantes dans les décisions, étaient plus faciles à mettre en œuvre.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	Les 36 à 46% des étudiants de M1 poursuivant en M2 résultent du rapport offre/demande particulièrement en tension pour certaines des spécialités avec d'excellentes candidatures provenant de l'extérieur. Les étudiants sont donc choisis sur la base de pré-requis significatifs. Il est à noter que certains étudiants accèdent au M1 sur la base de leur diplôme de licence mais sans réel projet professionnel. Le nouveau texte de loi permettant un recrutement plus exigeant à l'entrée du M1 devrait éliminer ce problème à l'intérieur du cursus de master. La baisse significative des effectifs d'étudiants qui se dirigent vers la thèse à la fin du master est en diminution sur les 10 dernières années. Elle correspond tout à fait à la tendance constatée par la C3D STAPS et appelle une réflexion nationale sur la désaffection des étudiants pour la poursuite des études en thèse.
Place de la recherche	Avec le nouveau format des masters – à la fois pro et recherche – associé à la sélection à l'entrée du M1, il devient essentiel de faire apparaître une identité recherche dès le début du cursus en ne craignant pas d'afficher une rupture par rapport à la licence. Dans ce cadre, la formation à et par la recherche sera intégrée dès le début des cursus de master. Une certaine transversalité entre parcours et mentions sera recherchée.

Place de la professionnalisation	Les compétences transversales pertinentes dans la professionnalisation des étudiants seront au cœur de la construction des nouvelles mentions et nouveaux parcours.
Place de l'international	La place de l'international fait l'objet d'une réflexion sur une augmentation de la part des enseignements d'anglais général et spécifique, sur la mise à disposition de plates formes d'autoévaluation et sur la possibilité de dispenser certains enseignements en anglais. Le passage de certifications en anglais sera encouragé.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La question des passerelles entre les spécialités implique, dans la future maquette, des compétences et des savoirs minimaux à acquérir dans chaque mention pour que des passages entre mentions puissent être ménagés. Ce questionnement doit porter autant sur les contenus professionnels communs que sur ceux qui concernent la recherche. La formulation de ces derniers est d'autant plus cruciale qu'elle devra définir, en coordination avec le conseil de l'Ecole Doctorale, le bagage minimum requis pour qu'un étudiant puisse postuler à l'inscription en thèse dans la double perspective d'un doctorat financé par une entreprise (profil qui permet d'envisager une recherche-développement, ou appliquée, avec un financement de type CIFRE) ou plus tourné vers la recherche fondamentale (contrat doctoral).
Modalités d'enseignement et place du numérique	La place du numérique va s'étendre notamment pour optimaliser l'utilisation de ressources partagées.
Evaluation des étudiants	Les disparités dans les évaluations seront résolues par le nouveau découpage des mentions.
Suivi de l'acquisition de compétences	La mise en place d'Annexes Descriptives au Diplôme voire de portefeuilles de compétences est envisagée.
Suivi des diplômés	Dans les années à venir il sera important de s'assurer de la mise en œuvre de suivis de cohorte pour l'insertion, soit à échelle de l'université, soit à échelle des composantes si les premiers sont insuffisants.

Conclusion de l'évaluation	
Avis global et recommandations	La nouvelle organisation du master sur la base de nouvelles mentions « STAPS » va permettre de doser plus précisément ce qui distingue et réunit les différents parcours, autorisant plus ou moins de transversalité et de tubularité selon les cas.